

ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE EN STE (ÉCONOMIE ET GESTION)

Michel VENTALON

"Informatique" mais surtout "Informatique de gestion", c'est-à-dire utilisation de l'informatique pour les travaux de gestion (comptables, financiers, administratifs, commerciaux) effectués en classe par les professeurs au cours des séances de TD.

Un premier bilan de l'utilisation de l'informatique fait apparaître :

- une volonté de beaucoup d'enseignants de se servir de l'informatique comme outil pour les travaux de gestion.
- une utilisation des logiciels professionnels surtout depuis que le Ministère a élargi la gamme des logiciels sous licence, ce qui permet un choix en fonction des travaux à effectuer.
- une meilleure adaptation et coordination entre les travaux réalisés en TD et l'application informatique.
- une prise de conscience que les séances d'informatique sont mieux réussies lorsque le professeur a construit un TD en classe avec ses élèves puis application avec un logiciel professionnel ou pédagogique en salle informatique.

Mais :

- enlever de l'esprit que "pianoter n'est pas se former" d'où avant d'arriver devant un clavier, les élèves doivent avoir analysé leur travail.
- toujours des problèmes pour utiliser la salle informatique à certaines heures. Une seule salle ne suffit plus pour un lycée. Etant donné le prix des micro-ordinateurs, il est possible de faire équiper une deuxième salle. Pour cela ne pas hésiter à construire un "projet" d'équipement (9 micros + 5 imprimantes + tables adaptées).

La décennie des années 1990 devrait mettre en avant les "Bases de données relationnelles". Elles vont permettre, à partir d'une base de données d'intégrer les logiciels dont on a besoin pour utiliser la base

(traitement de texte, tableur, comptabilité, graphique...). On parle "d'intégrateurs".

L'Inspection Générale d'Economie et Gestion a posé dès aujourd'hui la question "Doit-on enseigner la notion de base de données relationnelles à nos élèves dès la seconde ?".

Elles font appel à des notions de "logique" et de "raisonnement" que n'ont pas nos élèves de G.

Plusieurs questions sont posées :

- nos élèves sont-ils aptes à comprendre ces notions ?
- y a-t-il un ou plusieurs logiciels pédagogiques permettant la compréhension des bases de données relationnelles ?
- y a-t-il des logiciels professionnels ?
- quelle formation aurons-nous pour enseigner les bases de données relationnelles ?

Ces bases représentent l'informatique pour les "non utilisateurs". Elles donneront à l'ordinateur plus de travail et soulageront "l'homme" de tous les vocabulaires de programmation.

Si on commence leur enseignement en classe de seconde, il faudra se contenter de notions simples et pour la suite (première, terminale, BTS) la notion de "fichiers" (fiches) ne devra plus être abordée sinon la logique ne sera plus respectée.

A partir d'une base de données relationnelle, on pourra aller chercher des "données" à l'extérieur : la communication par l'intermédiaire de la télématique.

Les entreprises utilisant cette technique, il va de soi que nos élèves doivent s'initier à ce système de communication en réseau ainsi qu'au réseau interne à l'entité "entreprise".

L'utilisation dans l'enseignement est plus délicate car les établissements ne sont pas tous équipés. En outre nos élèves devront apprendre à analyser, interpréter des données afin de pouvoir construire un projet ou un rapport ou un tableau ou un devis ou un budget... à condition bien entendu que les données "extérieures" soient valables et mise à jour régulièrement, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

Michel VENTALON

Professeur Économie et Gestion

Lycée Camargue - Nîmes